

271.973071432
C575
1952

Cinquantenaire

1

9

0

2



2

5

9

1

de l'arrivée des Clarisses-Colettines au Canada
Valleyfield



Bibliothèque Nationale du Québec

Cinquantenaire



de l'arrivée des Clarisses-Colettines au Canada

1902



1952

UNIVERSITY OF TORONTO



BX
4363
C3C55
1952

DEPARTMENT OF LIBRARIES AND ARCHIVES

1952



1905



**A Marie,
la Vierge Immaculée**

*inspiratrice de notre fondation
en terre canadienne*

*A vous, ô MARIE
qui l'avez fait germer
aux flancs miraculeux du Gave
qui l'avez soutenue,
qui l'avez bénie et fécondée
en la "VALLEE" hospitalière*

*A vous, ô MARIE
qui resterez à jamais
Mère, Patronne et première Abbesse
de notre monastère
la louange émue et l'offrande
de nos "CINQUANTE ANS"*

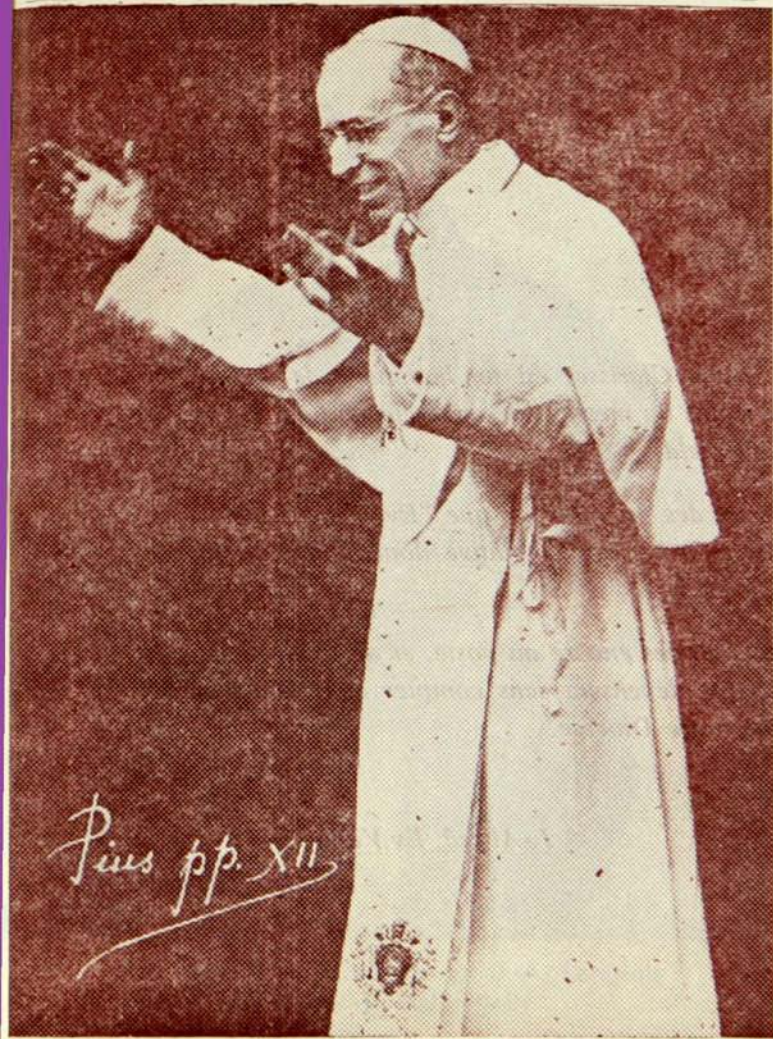
*A vous, ô MARIE
de cet album-souvenir,
évoqueur reconnaissant
des libéralités
du Ciel et de la terre,
l'HOMMAGE FILIAL.*

A l'exemple de leur Bienheureuse Mère Claire
qui "promit obéissance et révérence
au Seigneur Pape Innocent et à ses Successeurs," (S.R., ch. I)

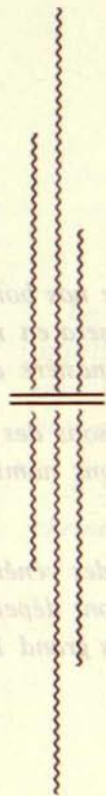
les Clarisses - Colettines de Valleyfield
prosternées en esprit aux pieds du Très Saint Père glorieusement régnant,
renouvellent leur filiale soumission à Sa Sainteté
et à son digne représentant

Son Excellence Monseigneur I. Antoniutti
Délégué Apostolique.

Elles remercient le grand Pape de l'Assomption
du diamant dogmatique ajouté au diadème marial,
en l'Année Sainte de son pontificat.



Sa Sainteté le Pape Pie XII



Son Excellence Monseigneur le Délégué Apostolique

*Evêché
de
Valleyfield*

Le gentil Album du Jubilé d'Or de nos bonnes Soeurs Clarisses est un hommage de reconnaissance envers la Divine Providence. Il sera en même temps un message de remerciement à l'adresse de tous les bienfaiteurs et amis du Monastère de Valleyfield.

Nous le bénissons volontiers et faisons des vœux et des prières pour que l'Événement solennel du Cinquantenaire suscite des vocations nombreuses à la vie contemplative dont le monastère actuel a si grand besoin.

Qu'il soit la joie et la consolation des vénérées fondatrices encore au poste, et de toutes leurs compagnes qui depuis un demi-siècle se sont dépensées et se dépensent sans compter dans l'ombre, le renoncement et la pénitence pour le plus grand bien de notre Diocèse.

Ad Multos Annos !

† J.-Alfred, Ev.Vall.

Valleyfield, 1er avril 1952



Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois
Evêque de Valleyfield



Le merci reconnaissant des Filles de sainte Claire appelle l'abondance des grâces divines sur leur Premier Pasteur et Pontife qui les a toujours encouragées et appuyées de sa haute protection.

A Son Excellence, le tribut plénier de leur attachement et de leur respectueuse vénération.

Evêché de Valleyfield, le 30 mars 1952

T.R. Mère Abbessé,
Monastère des Pauvres Clarisses,

Ma très révérende Mère,

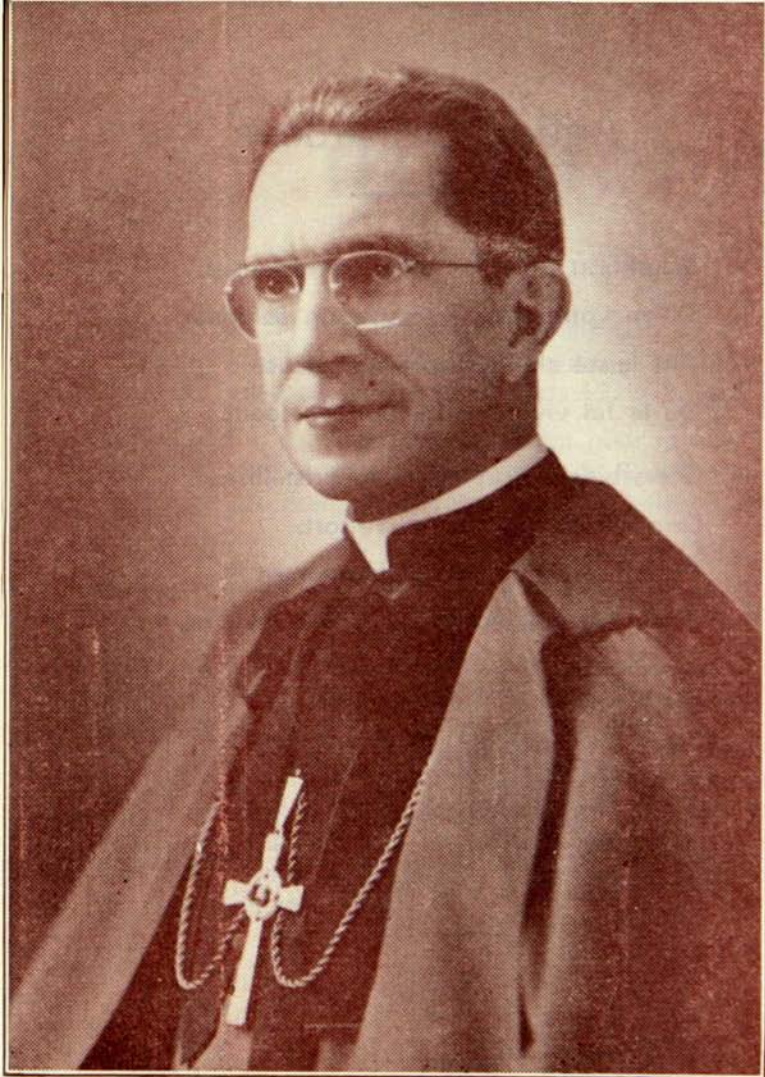
L'Album que vous vous proposez de publier à l'occasion du cinquantième de l'arrivée des Pauvres Clarisses à Valleyfield évoque de façon fort opportune et heureuse, toute l'histoire de votre monastère, véritable source de bénédictions et de faveurs spirituelles pour la ville épiscopale et pour le diocèse tout entier.

Tous les diocésains et tous les amis des filles de sainte Colette, en parcourant les précieux feuillets de votre Album, éprouveront une joie très vive à voir surgir devant leurs yeux, toutes les grandes figures de votre famille religieuse et toutes les personnes ecclésiastiques et laïques qui aux premiers jours, comme au cours des années que couronne le jubilé d'Or, ont patiemment et parfois héroïquement travaillé la trame très riche d'un demi-siècle de vie contemplative surnaturellement très féconde.

Comme la Sainte Bible nous apprend que c'est l'Esprit-Saint lui-même qui est l'auteur des jubilés, vous pouvez dès lors, ma très révérende Mère, compter sur la célébration du vôtre pour obtenir du Ciel une pluie de bénédictions et de faveurs; vous offrez, en même temps, à vos nombreux amis une excellente occasion de vous redire leur estime, leur admiration, et, en retour des fruits spirituels que leur valent vos prières et vos pénitences, de vous exprimer leur vive gratitude.

Nous prions l'Esprit-Saint dont la personne a pour traits caractéristiques: "l'Esprit créateur, l'Esprit du nouveau commencement et de la plénitude surabondante", de renouveler, à l'occasion du jubilé des Pauvres Clarisses et grâce à leurs prières, le coeur de tous les fidèles "des champs de la Vallée."

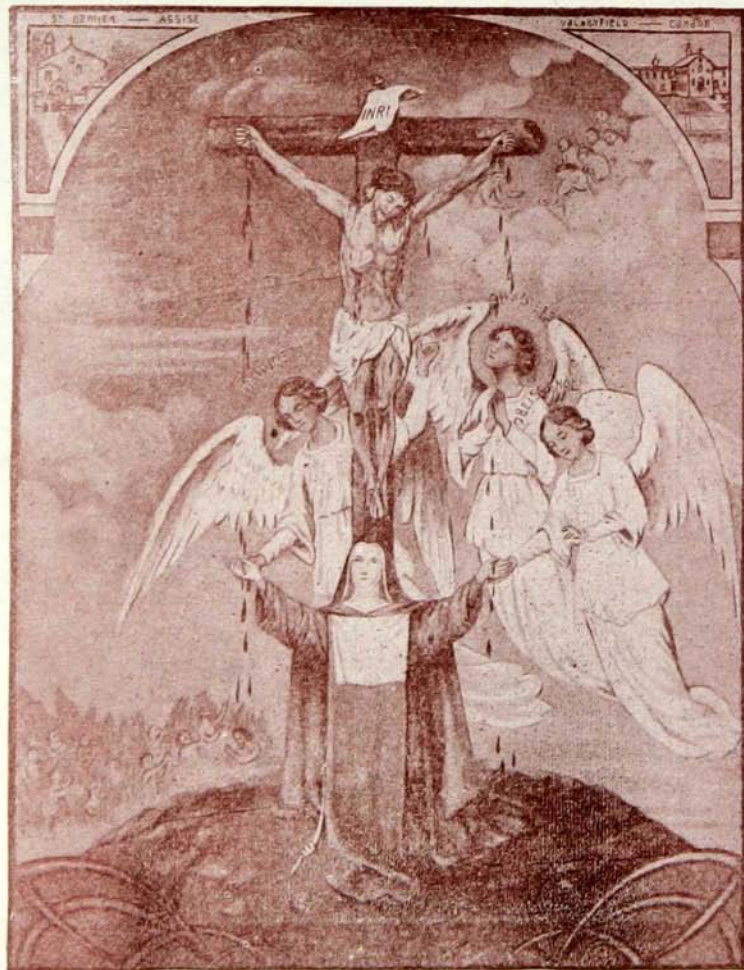
† Percival Caza, évêque d'Albule.



Le cloître de sainte Claire partage la joie du diocèse et de son Chef vénéré, pour le choix fait par le Saint-Siège de Son Excellence Monseigneur Percival Caza, comme auxiliaire de Son Excellence Monseigneur Langlois.

A Monseigneur l'Auxiliaire, voeux respectueux d'heureux succès dans sa nouvelle charge pastorale.

Son Excellence Monseigneur P. Caza
Evêque Auxiliaire à Valleyfield



La prière qui implore

Action de Grâces



Magnificat pour les âmes nombreuses
Qu'en votre nom, ô Souverain Seigneur,
Ont laissé choir l'obole ingénieuse
Où la foi vive a vu le don du coeur.

Chers bienfaiteurs, ce merci cristallise
La gratitude où s'active l'effort.
Magnificat ! notre voix s'harmonise
En chœur puissant, au soir du cycle d'or.

HISTORIQUE DE L'ORDRE

Touchée par l'exemple de saint François, l'illustre vierge d'Assise qu'un grand pape a appelée "la princesse des pauvres, la duchesse des humbles", foula aux pieds toutes les espérances du monde pour revêtir le 18 mars 1212, la bure grossière de la pénitence et de la pauvreté.

Marquée par Dieu pour être la FONDATRICE du Second Ordre Franciscain, Claire, de la noble famille des Comtes de Scifi, ne tarda pas à réunir autour d'elle un grand nombre de disciples, au premier rang desquelles on compte sa mère Hortulane et ses soeurs Agnès et Béatrice.

Le caractère distinctif de l'Ordre de sainte Claire est la pratique absolue de la pauvreté et partant une confiance sans bornes en la divine Providence; aussi, le bon Dieu montra-t-il par plusieurs miracles combien cet abandon filial de ses servantes lui était agréable.

En 1224, Claire recevait des mains de François une Règle qui devait plus tard être solennellement approuvée par le Pape Innocent IV.

Avec les années, l'Ordre de Sainte Claire prit un prodigieux accroissement. Mais l'observance régulière se ressentit fortement de la décadence générale des Ordres Religieux vers le XVème siècle, et c'est alors que Dieu suscita l'illustre Réformatrice Sainte Colette de Corbie en Picardie (France) qui, par ces Constitutions particulières, rétablit l'Ordre dans sa ferveur primitive. Les Clarisses qui suivirent cette réforme prirent le nom de Clarisses-Colettines. Telles sont les communautés de Valleyfield et ses filiales.

NOS ORIGINES

Le monastère des Pauvres Clarisses-Colettines de l'Immaculée-Conception de Valleyfield, issu de celui de Lourdes se rattache par le monastère de Lyon à la réforme de sainte Colette par les Colettines de Bourg-en-Bresse d'où ces dernières étaient sorties pour essaimer à Lyon en 1598. Ce monastère de Bourg descend lui-même de celui de Chambéry, (fondé en 1471) dont les premières religieuses furent compagnes de sainte Colette au monastère d'Orbe fondé en 1426 par notre sainte Réformatrice.

Cette première fondation canadienne, légitimement autorisée par Monseigneur F.-X. Schoepfer, évêque de Tarbes (et de Lourdes) et par Monseigneur J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, s'effectua en la cité de Salaberry de Valleyfield le 26 avril 1902, sous le gouvernement de la Très Révérende Mère Marie-des-Anges (miraculée de l'Immaculée) alors abbesse du Monastère de sainte Claire à Lourdes.

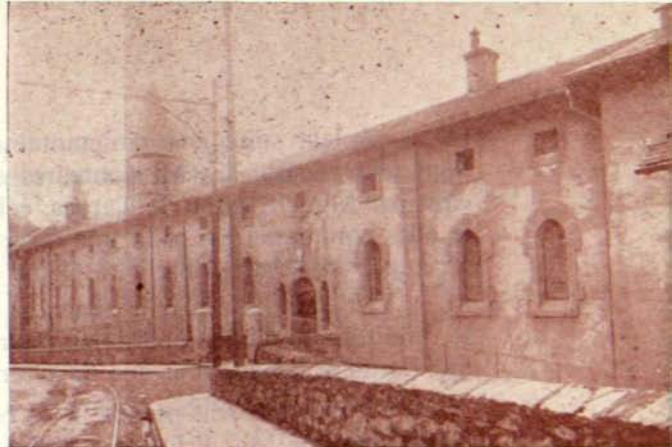
Une bénédiction spéciale de Sa Sainteté le Pape Léon XIII sollicitée et obtenue par le Très Révérend Père Othon de Pavie de la Province d'Aquitaine, fut comme le sceau de la Sainte Eglise sur l'oeuvre naissante pour en assurer le succès.

ECRIN DE SOUVENIRS

qui rutilent sous les reflets d'or
du CINQUANTENAIRE

Pour conserver le cachet attachant de l'authenticité aux diverses étapes qui ont jalonné la route jubilaire, il nous a plu de laisser la plume à l'organe officiel qui les a soulignées.

Départ des fondatrices de Lourdes Leur arrivée à Valleyfield



Monastère de Lourdes

“Jeudi dernier, le 17 avril 1902, vers 6 heures du matin, les portes du couvent des pauvres Clarisses cloîtrées de Lourdes s’ouvraient pour livrer passage à cinq des humbles Filles de sainte Claire qui, non loin du Pont-Vieux et de l’antique castel de la ville de Marie, s’offrent à Dieu en victimes pour le salut des âmes.

C’étaient Soeur Marie Joseph-de-Jésus (dans le monde Marie-Louise Lemoine), originaire du diocèse de Laval; Soeur Marie S.-François-des-Cinq-Plaies, (dans le monde, Hélène Desparois), du diocèse de Montréal; Soeur Marie-de-Jésus, (dans le monde, Eugénie Piché), du diocèse de Montréal; Soeur Marie Saint-Paul-de-Jésus, (dans le monde, Maria Hurtubise), du diocèse de Montréal; et Soeur Marie Madeleine-de-Jésus, novice, (dans le monde, Maria Barrau) du diocèse de Montpellier, qui avec l’autorisation et la bénédiction de Mgr Schoepfer, répondant à la demande de Mgr Emard de Valleyfield, quittaient leurs vingt-quatre compagnes de Lourdes pour fonder au Canada, une nouvelle maison de l’Ordre.

Sur le passage de ces Religieuses, — revêtues d’un grossier habit de bure grise, et chaussées de sandales, de simples planchettes qui ne servaient qu’à rendre la marche plus pénible, — les têtes se découvraient avec respect, et les larmes mouillaient bien des yeux.

A leur suite, une cinquantaine de personnes environ se rendirent à la Grotte, où le T.R.P. Abadie, Supérieur général des Missionnaires de Lourdes, leur Supérieur ecclésiastique, spécialement délégué à cet effet par Mgr l'Evêque de Tarbes, célébra pour les cinq fondatrices la messe du départ, au cours de laquelle elles communièrent avec une ferveur et une humilité dont se souviendront toujours ceux qui ont assisté à ce spectacle d'une simplicité pleine de grandeur.

Le saint sacrifice et l'action de grâces terminés, les fondatrices de la nouvelle maison du Canada se rendirent au Chalet épiscopal, pour remercier Mgr Schoepfer de ses paternelles bontés, et lui demander une dernière bénédiction que Sa Grandeur leur accorda de tout coeur.

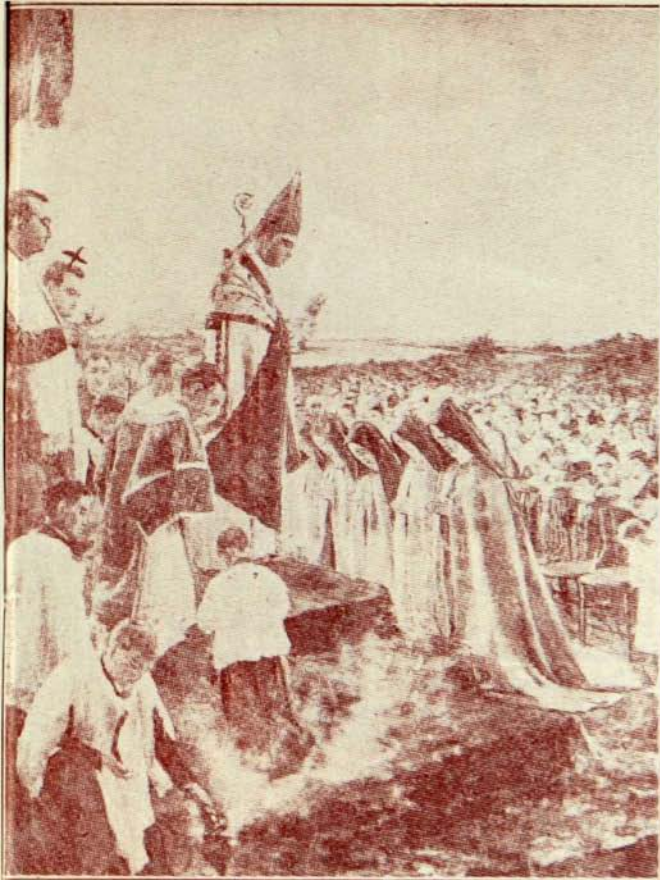
Qu'il nous soit permis, à ce propos, de citer quelques lignes de la très flatteuse lettre de recommandation que Mgr Schoepfer a bien voulu remettre alors aux partantes pour le premier Pasteur dans le diocèse duquel elles vont s'installer au Canada. Plus éloquemment que nous ne saurions le faire, cet extrait dira en quelle estime Sa Grandeur tient les cinq Religieuses que le monastère de Lourdes s'est résigné à céder à la "Nouvelle France":

"J'ose d'autant mieux, écrit Sa Grandeur, solliciter pour ces bonnes Religieuses, la bienveillance de Monseigneur l'Evêque de Valleyfield, qu'elles sont parfaitement fidèles à l'esprit de leur vocation: esprit d'obéissance, de simplicité, de pénitence, de pauvreté. Ainsi que l'espère Mgr Emard, elles seront pour son diocèse comme une bénédiction de Dieu . . ."

Enfin, après avoir fait leurs adieux à la Vierge Immaculée à la Grotte et à leurs vingt-quatre compagnes au monastère, les cinq fondatrices s'acheminèrent vers la gare, où elles prirent le train de 11 h. 40, le coeur dans la joie malgré le sacrifice toujours pénible de la séparation, chantant, sans nul doute, au plus intime de leur âme, ces paroles du cantique si populaire à Lourdes :

Nous nous reverrons aux cieux !

heureuses d'être choisies pour réaliser le souhait que forme tout coeur chrétien et français, de voir s'éten-



Arrivée des Clarisses à Valleyfield

— qui les accompagnèrent jusqu'au Séminaire où el les étaient anxieusement attendues.

dre le royaume de Dieu, pour le salut de la vieille et de la nouvelle France.

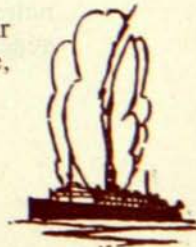
Au Havre, elles s'embarquèrent sur le paquebot "LA SAVOIE". Après une traversée des plus pénibles, elles arrivèrent au but désiré, en la fête de Notre Dame du Bon Conseil, 26 avril 1902.

Elles transféraient sur le sol de l'Amérique une grande statue de Notre Dame de Lourdes, ainsi qu'un fragment considérable du rocher sur lequel la Vierge Immaculée daigna poser ses pieds nus.

(Extrait du Journal de la Grotte de Lourdes)

NOTE — Sur la demande de Sa Grandeur Mgr. Emard, le R. P. Estevenon, Provincial des Prêtres du Très Saint-Sacrement, s'était rendu au Port de New-York où les voyageuses débarquèrent le 25 avril au soir; de là, il les conduisit au Couvent des RR.SS. de la Miséricorde, — elles y reçurent pour la nuit une cordiale hospitalité. Dès le matin, les fondatrices quittèrent ces bonnes Religieuses pour se rendre au train qui devait les conduire à la dernière étape de leur voyage.

A la gare de Valleyfield, elles furent reçues par Monsieur et Madame Théodore Bélanger, — délégués par Mgr l'Evêque,



Acceuil de Mère Léonie

Un jour d'avril 1902, Mère Léonie arrivant chez ses filles de Valleyfield, — au Séminaire depuis deux ans, — voit s'épanouir la supérieure, une brave Acadienne, qui lui dit en toute humilité: "Quelle bonne Providence vous envoie aujourd'hui, Mère ! Je vous avoue que j'étais bien en peine. — Mais qu'y a-t-il donc, mes pauvres enfants? Avez-vous la picote? (cette maladie commençait en effet à semer des ravages et menaçait la ville de la quarantaine). — Non, ma Mère, c'est de bien autre chose qu'il s'agit . . . Il nous faut recevoir des religieuses de France, et je n'aurais vraiment pas su le faire comme vous".

A l'arrivée des Clarisses au soir du 26 avril, la vénérée Mère les attendait; et en gravissant l'escalier qui conduit au couvent, elles l'aperçurent avec sa bonne figure épanouie, les éclairant d'une lampe qu'elle tenait à la main et qu'elle quitta bientôt pour leur ouvrir ses bras et son coeur. Son premier geste en les installant au milieu de ses filles, fut de les conduire à la chapelle . . . elle les amena ensuite au réfectoire et leur servit elle-même le goûter avec une attention toute maternelle, les entretenant en même temps avec ce tact qui la caractérisait et cette simplicité de langage qui les mit tout de suite à l'aise.

Les Clarisses demeurèrent trois mois et demi dans la plus douce intimité des Soeurs de la Sainte Famille. Chaque fois que les devoirs de sa charge de supérieure générale remenaient Mère Léonie au Séminaire, elles avaient l'honneur et le bonheur de sa visite toujours marquée par quelques traits de bonté et de générosité,

(Extrait: "Vie de Mère Léonie".)



Mère Léonie et les fondatrices



Le Séminaire hospitalier

A votre arrivée, nous traversions une époque sérieuse où la maladie sévissait autour de nous après avoir fait plusieurs victimes dans des maisons comme la nôtre, mais grâce à Dieu, vos prières jointes aux nôtres ont éloigné le fléau et notre communauté est restée sauve. J'en bénis le ciel et je ne vous demande qu'une chose, c'est que vous ayez toujours, bien qu'à distance, un souvenir pieux pour notre communauté et les oeuvres nombreuses et sérieuses à la fois du Séminaire qui était désireux de vous offrir l'hospitalité.

En vous renouvelant ma profonde gratitude, je vous prie ma révérende Mère de recevoir l'expression de ma considération distinguée.

(signé) A. P. Sabourin, Père, Directeur du Séminaire.

A l'ombre de ce Séminaire, la reconnaissance des Pauvres Clarisses évoque facilement le souvenir d'un nombreux clergé qui leur fut prodigue de dévouement spirituel. Nommons en particulier Monseigneur J.-C. Dorais, qui fut le premier lévite à se recommander à leurs prières à l'occasion de son ordination sacerdotale, le 27 juin 1902.

Mentionnons aussi d'une manière spéciale, tous les zélés Chapelains qui pendant plus de trente ans, se sont succédés avec désintéressement pour leur assurer — au prix de nombreux sacrifices — les fonctions du saint ministère, bravant les intempéries des saisons par des chemins impraticables qui conduisaient alors au monastère.

Affabilité de son directeur peinte sur le vif

Séminaire de Valleyfield, 29 juillet 1902

A la révérende Mère Marie Joseph-de-Jésus,
Abbesse des Clarisses de Valleyfield,

Révérende Mère,

J'ai l'honneur et le plaisir d'accuser réception du riche souvenir que vous avez daigné laisser à notre pauvre chapelle. Je vous prie d'agréer en retour l'expression de ma vive reconnaissance et de compter sur un memento particulier pour vous et toute votre communauté, chaque fois que j'aurai l'occasion de faire usage de ces deux articles.

Les bénédictions nombreuses et signalées que votre présence sous notre toit a attirées sur notre maison, sont pour moi et toute la communauté du Séminaire, une ample récompense de nos faibles attentions à votre égard.

L'entrée officielle au petit monastère provisoire

— 10 août 1902 —

Enfin, arriva le jour heureux de la translation des Clarisses à leur petit couvent annexé à l'église paroissiale de Notre-Dame de Bellerive. Ce fut un véritable triomphe pour la Vierge Immaculée et ses humbles filles.

Bien contre leur gré, elles furent données en spectacle à la foule sympathique.

En tête du nombreux cortège où se trouvaient le Prélat, le clergé et les séculiers, la statue de Notre-Dame de Lourdes attirait surtout les regards, élevée sur une voiture attelée de chevaux blancs.

A la suite, venaient les principales dames de la ville chacune ayant dans son carosse à deux chevaux, une des pauvres Religieuses, confuses d'une telle ovation préparée, grâce à l'extrême bienveillance et à la piété profonde de Mgr Emard, leur digne et dévoué fondateur.

Toutes ses ouailles, ravies d'accueillir des enfants de saint François et de la France, ont, jusqu'à présent, généreusement pourvu à tous les besoins des pauvres Soeurs, heureuses et reconnaissantes de pouvoir observer sur cette terre hospitalière, la Règle de sainte Claire, selon les Constitutions de sainte Colette.

(Extrait: "Hist. de l'Ordre de sainte Claire", Vol. II.)

— 20 —



Le petit St-Damien de 1902



Monseigneur Emard

PREMIER MONUMENT
de l'interminable bienveillance
de
SA GRANDEUR MONSEIGNEUR EMARD,
pour la fondation naissante.

La vie contemplative dans la réclusion définitive et complète, menée par un groupe de vierges qui s'emploient au travail incessant de leur perfection personnelle, tout en gardant au fond de leur cœur, un trésor inépuisable d'ardente charité pour le monde qu'elles ont quitté volontairement, c'est ce que Notre-Seigneur a lui-même placé au sommet de l'ordre surnaturel. Les âmes d'élite qui y sont appelées, unies étroitement et à jamais à leur époux divin, sont avec lui sur le Thabor pour contempler ses gloires et ses perfections infinies. Elles sont avec Lui au jardin de Gethsémani pour partager son calice d'immolation et d'amertume; elles sont avec Lui sur le Calvaire pour s'offrir en un même sacrifice d'expiation et d'amour.

Les macérations, les jeûnes, les veilles, les pénitences de toutes sortes qu'elles s'imposent sont autant d'actes méritoires dont elles accordent à leurs frères du siècle, l'incalculable avantage. Par leurs larmes, par la ferveur de leurs prières, dans la profondeur de leur solitude, elles sont une protection puissante qui couvre le monde pécheur, pour en écarter bien souvent les foudres de la colère divine.

Oui, nous voulions avoir un de ces monastères qui fût à la fois un exemple, une leçon et une protection. Et c'est ce que la Providence a bien voulu finalement nous accorder.

Au mois d'avril dernier arrivaient à Valleyfield, pour s'y établir en permanence, cinq religieuses de l'Ordre des Clarisses. C'était un essaim venu de Lourdes avec toute l'austérité propre à l'ordre de sainte Claire. Il apportait aussi un suave parfum de cet endroit béni entre tous, marqué par les apparitions si célèbres de la Vierge Immaculée.

Nous leur avons construit, dans notre ville épiscopale, à Notre-Dame de Bellerive, attendant à l'église de l'Immaculée-Conception, qui semblait prédestinée à cette fin, un couvent bien petit, bien modeste, même très pauvre, mais dans lequel elles se sont enfermées avec joie et bonheur, le 10 août dernier.

Depuis cette date, avec quelques novices que la grâce leur a amenées, elles mènent dans ce cloître la vie des Clarisses, c'est-à-dire, une vie de pauvreté absolue, une vie de silence, une vie de mortification, une vie de prière et de contemplation.

Vêtues d'une bure grossière, pieds nus, n'ayant dans leur maison et leurs étroites cellules que ce qui est strictement indispensable, elles pratiquent l'abstinence et le jeûne perpétuels.

Toutes les nuits, elles se lèvent pour chanter l'office, et le jour, elles passent des heures entières en oraison employant les intervalles à des occupations manuelles qui ne peuvent les détourner de la pensée de Dieu et des choses divines.

Obligées par état et par voeu à ne compter que sur la Providence qui veille toujours avec tendresse sur les humbles et les petits, elles s'interdisent toute inquiétude, toute préoccupation du lendemain et se contentent pour leur subsistance de ce que leur apporte chaque jour la piété des fidèles . . .

(Extrait d'une lettre Pastorale de Mgr Emard. 25-12-02.)



"Deus meus, et Omnia"

L'Oeuvre croît

1907 voit la bénédiction du nouveau monastère

1912 celle de la chapelle . . .

Le bon Père Frédéric personnifie, auprès de ses clarisses, la sollicitude de François pour sa petite plante Claire.

Il se fait quêteur afin de favoriser l'agrandissement du petit Saint-Damien devenu trop exigü pour accueillir toutes les recrues qui viennent y frapper.

Son inoubliable figure est pour ainsi dire incrustée dans la pierre du monastère.

A la fin de chaque semaine, il revient au monastère portant la somme suffisante à couvrir le salaire des ouvriers de la semaine écoulée

A la Province Canadienne ainsi qu'à son digne représentant le Très Révérend Père Hervé Blais, O.F.M., Ministre Provincial, l'hommage de notre fraternelle gratitude pour le zèle séraphique dont la communauté a toujours été entourée depuis ses humbles débuts.

Un même tribut s'adresse à la bienveillance de tous les vénérables ministres provinciaux qui se sont succédés jusqu'à nos jours, depuis l'accueil fait par le Très Révérend Père Colomban-Marie Dreyer, O.F.M., devenu plus tard Vicaire Apostolique, Evêque Titulaire d'Orthose.



Le bon Père Frédéric



Sainte Claire

Lumineuse nuit

Le 19 mars 1212 la petite chapelle de Notre-Dame des Anges de la Portioncule s'était illuminée pour la vêtiture de Claire, la fille des comtes de Scifi.

De cela il y a juste VII siècles cette année.

Aussi partout où se dresse un monastère de sainte Claire, la nuit du 19 mars 1912 a été une lumineuse nuit. En souvenir de ce septième centenaire de la fondation du Second Ordre Franciscain, le Souverain Pontife, à la demande de la Mère Abbesse du monastère d'Assise, avait accordé que l'on pût dans toutes les églises des Clarisses célébrer, de minuit à midi, la messe de sainte Claire devant le Très Saint-Sacrement, exposé déjà dès la veille et qui devait rester exposé à l'adoration des fidèles jusqu'au lendemain. Le troisième jour devait être consacré au souvenir des soeurs défuntes.

Dire que, comme toutes leurs Soeurs, les Clarisses de Valleyfield ont célébré dignement le glorieux anniversaire ne serait pas assez dire; il est une particularité peut-être unique qu'il convient de signaler.

Depuis dix ans, hélas ! la pauvreté et le délaissement ne leur donnaient pour choeur qu'une très étroite pièce qui n'avait de communication avec l'église paroissiale que par une fenêtre de soubassement. La paroisse de Bellerive n'a en effet pour église qu'une crypte provisoire. Pour pouvoir apprécier la privation de chapelle pour une communauté de Clarisses, il faudrait connaître leur genre de vie.

La chapelle conventuelle était debout depuis deux ans; l'intérieur n'étant pas terminé, elle ne pouvait servir. Saint Joseph et sainte Claire se sont entendus pour donner à ces humbles filles, la douce consolation de célébrer le septième centenaire dans leur petit sanctuaire.

Le matin du 18 mars, les travaux étaient suffisamment avancés pour que Mgr le Vicaire Général de Valleyfield pût célébrer la Sainte Messe, après avoir béni la chapelle si longtemps attendue. Le Saint-Sacrement y fut ensuite exposé et toute la journée de pieux visiteurs passèrent devant le Dieu toujours vivant que sainte Claire aimait tant et qu'elle invoquait avec tant de confiance aux heures de détresse.

Sa Grandeur Mgr Emard, dévoué aux filles de sainte Claire, a voulu lui-même célébrer la messe. La petite chapelle était pleine de fidèles et de déléguées des communautés religieuses. Le Très Révérend Père Vicaire Provincial des Franciscains représentait auprès des Pauvres Dames, leur Père saint François.

Après le Saint Sacrifice, l'officiant s'approcha de la grille improvisée et chacune des Soeurs, en commençant par la Mère Abbesse, renouvela avec un saint transport les voeux de sa profession. Par la pensée, on se reportait à sept siècles en arrière et l'on croyait revoir quelque chose de la cérémonie nocturne de Notre-Dame-des-Anges.

Ah ! vraiment c'était là une lumineuse nuit !

Les messes se continuèrent après que le Prélat eut donné aux Soeurs et aux assistants la Bénédiction Papale accordée spécialement pour la circonstance. Presque sans interruption, de grand matin, les messes reprirent, dites par de pieux prêtres pèlerins qui venaient prier Sainte Claire dans son nouveau sanctuaire.

(Extrait: "Revue Franciscaine" - 1912)

P. Ange-Marie HIRAL, o.f.m.

Le T. R. P. Ange-Marie Hiral, O.F.M., nommé en 1929, Vicaire Apostolique du Canal de Suez (aujourd'hui Port-Said), est décédé à Québec, le 18 janvier 1952.

Elle s'appelle "Cécile"...

Le 26 octobre 1913, S.G. Mgr Emard bénit la cloche de la chapelle et fait l'allocution de circonstance. L'éminent orateur remercia d'abord le généreux donateur, puis il associa la cloche à la vie de la Clarisse, la montrant la plus fidèle compagne de toute son existence, la monitrice qui lui indique à chaque instant ce qu'elle doit faire, et toujours et partout, quoiqu'elle annonce: prière, travail, repos, la voix même de Dieu, à laquelle il faut répondre: "Ecce ancilla Domini." Ce qu'elle raconte aujourd'hui, elle le répètera demain et sans cesse, écho de l'ordre admirable que le créateur a mis dans son oeuvre. Et comme elle a chanté les joies pures de la vêtue et de la profession, un jour elle lancera dans les airs la demande d'une dernière prière au Souverain Juge, quand pour la Clarisse sera venu le temps du départ et de la récompense.

Un nombreux clergé rehaussait cette fête, mais il y manquait de l'aveu de tous, la présence du bon et dévoué Père Frédéric.

La nouvelle cloche aux noms de "Cécile, Claire, Marie-Joseph, Louise, Marie-Thérèse, Joseph... est le don de Monsieur Joseph Plamondon, de Québec, frère d'une religieuse de la communauté.

(Extrait: "Revue franciscaine" - 1913).

Monseigneur bénit le cimetière et le cloître

S.G. Mgr Emard, dont la paternelle sollicitude est inlassable, passa la matinée du 15 août 1914 au milieu des Filles de sainte Claire.

A 10h.1/2, Sa Grandeur, mitrée et parée, franchit les portes de la clôture, accompagnée de son clergé. La Communauté qui l'attendait, la précéda au cimetière, en chantant: "Amour au Crucifix". Les postulantes, portant un Christ sur un brancard orné de fleurs ouvraient la marche. Elles déposèrent leur précieux fardeau devant la croix toute prête. Après l'impressionnante bénédiction du cimetière, le crucifix fut béni à son tour.

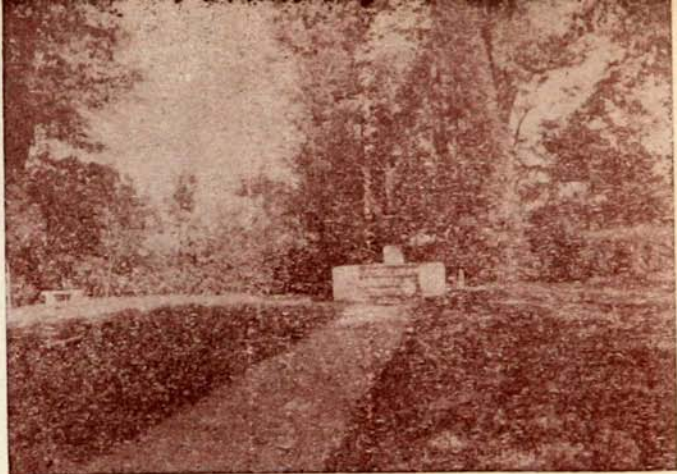
Rangées en demi-cercle autour du calvaire, les moniales chantèrent la strophe: O Crux, Ave. La cloche du monastère lança dans l'air ses volées joyeuses, et la procession reprit sa marche. Chacune, bien qu'ignorant le lieu précis de son repos, formait en son coeur le doux espoir de venir un jour dormir son dernier sommeil à l'ombre de la croix.

Le Pontife dédia ensuite le cloître au silence et à la prière, par les aspersions d'eau lustrale.

(Extrait: Revues Franciscaines-1914)



Le cloître



Le cimetière



La Grotte de Notre-Dame de Lourdes

très distinguée de l'Ordre, avec laquelle la Communauté fut mise en relation d'une manière providentielle par la bienveillance du Frère Gustave, franciscain du couvent de Paris.

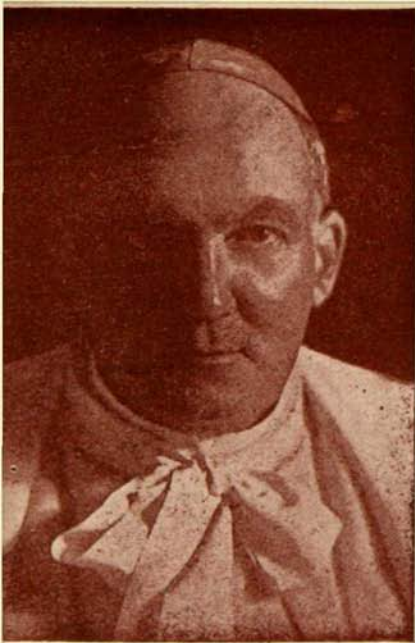
Le Prélat ayant béni solennellement le monument s'agenouilla sur un prie-Dieu pour la consécration. Le Sacré-Coeur aux bras étendus, comme un monarque protégeant ses sujets, semblait dire à la cour virginale qui l'entourait: "C'est ici le jardin de mon amour."

Puis l'enclos monastique retentit de l'air joyeux de l'Ave Maria de Lourdes, jusqu'aux pieds de la Blanche Madone des apparitions.

Après la bénédiction liturgique, les notes entraînant de: "J'irai la voir un jour" s'élevèrent comme un dernier hommage à Marie. Un cantique à la louange de sainte Claire conduisit le pieux cortège à l'ermitage franciscain ombragé d'un feuillage de vigne, à l'extrémité du terrain, et sous lequel s'abritent les statues de saint François, de sainte Claire et de saint Antoine. L'Evêque vénéré traça sur elles le signe liturgique afin que désormais les religieuses vinsent déposer avec plus de ferveur leurs hommages et leurs prières, dans une solitude plus profonde.

La grotte de Lourdes est l'ex-voto d'une jeune religieuse en reconnaissance de la persévérance dans sa vocation; l'ermitage et les autres monuments du jardin sont également dûs aux familles des moniales.

(Extrait: "Revue franciscaine"-1916)



Monseigneur R.-M. Rouleau, O.P.,
venu Cardinal de la Sainte Eglise

Emission des voeux solennels

Depuis sa fondation, en 1902, la Communauté était restée sous les voeux simples; mais l'Ordre de Sainte Claire comportant les voeux solennels, elle sollicita du Siège Apostolique, avec l'autorisation de Sa Grandeur Monseigneur R.-M. Rouleau, O.P., Evêque de Valleyfield, la faculté de les émettre et d'observer à l'avenir la Clôture Papale.

Avec sa bienveillance ordinaire et son dévouement tout paternel pour ses enfants du Cloître, Monseigneur daigna leur porter lui-même dès le lendemain de sa réception, la réponse tant désirée, et fixa la Cérémonie de Profession au 30 mai, vigile de la Pentecôte. La joie fut grande au Monastère; tous les coeurs étaient en fête, et les échos eux-mêmes, dans un langage discret, semblaient redire l'allégresse générale, et bénir l'Eglise Sainte qui venait de se pencher avec tant d'amour sur un humble Couvent de l'Ordre Séraphique pour le prendre particulièrement sous sa maternelle protection.

*Chantez, chantez, échos du Monastère,
En ce jour radieux que le Seigneur a fait !
Chantez le Nom béni du Pontife suprême,
Et l'immense bienfait venu de Rome même,
Pour grandir encor, et rendre parfait
Un jeune rameau de l'Ordre de Claire.*

En préparation au grand jour qui devait les unir d'une manière plus intime, plus officielle, et plus irrévocable à Jésus, l'Epoux Divin, les Clarisses passèrent en retraite la semaine qui le précéda. Cette retraite, toute substantielle et très belle, fut prêchée par le R. P. Marie-Antoine, O.F.M., vicaire au Couvent de Rosemont.

Après les Ières Vêpres de la Pentecôte, la cloche de la chapelle annonça l'heure bénie, vraie fête nuptiale, "Commencement des Noces éternelles", devait dire Monseigneur, quelques instants plus tard.

Le Prélat vénéré du diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Rouleau, daigna lui-même la présider. Sa Grandeur était accompagnée de Monseigneur J.-C. Dorais, P.A., Vicaire Général, Monsieur le chanoine O. Bissonnette, chancelier, aumônier de la communauté, Monsieur l'abbé J. Morand, du Séminaire, Monsieur l'abbé Julien, eccl., et quatre Novices de la Compagnie de Jésus. La cérémonie se déroula suivant les grandes lignes indiquées au Rituel pour les professions religieuses, à l'exception de quelques détails particuliers concernant la fête du jour.

Après le chant du "Suscipe" qui s'éleva du chœur des moniales comme une ardente supplication, la Révérende Mère Marie-Joseph-de-Jésus prononça ses vœux entre les mains du vénéré Pontife. Après quoi, elle reçut la Bénédiction de Sa Grandeur, et le cortège des Religieuses se déroulant, chacune vint à ses pieds, les mains jointes dans les siennes, prononcer la formule sacrée des Saints Vœux. Pendant ce temps, les deux Novices, couronnées de roses blanches et portant le cierge des professions, se tenaient à tour de rôle auprès de la Religieuse agenouillée, et l'accompagnaient à sa place.

Une grande Bénédiction spéciale fut donnée par le Pontife Officiant; et tous les coeurs, émus et reconnaissants, entonnèrent "l'Amo Christum", vrai chant d'amour et de jubilation !

Avant de quitter la grille, Monseigneur prononça ces dernières paroles: "Maintenant, mes chères Soeurs, vous n'avez plus qu'à bénir le Seigneur. Après les vœux solennels, la Sainte Eglise ne peut vous accorder rien de plus." Et, dans toute la Majesté Pontificale, Sa Grandeur ajouta: "Désormais la Clôture Papale sera établie dans le Monastère". On chanta alors le "Te Deum", et les derniers instants de cette journée du ciel s'écoulèrent dans l'adoration et l'action de grâce.

(Extrait: "Le bulletin paroissial"-1925)



La croix consolide l'oeuvre

Le 8 juillet, vers les 7 heures du soir, est décédée pieusement, au monastère des Pauvres Clarisses, la Très Révérende Mère Abbesse, née Lemoyne, en religion Soeur Marie-Joseph-de-Jésus.

La vénérable défunte était née en France, au diocèse de Laval. En 1902, elle quittait, avec quatre compagnes, dont trois canadiennes, le monastère de Lourdes pour venir fonder à Valleyfield le premier et l'unique monastère de son ordre au Canada.

Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle du monastère, le 10 juillet. Mgr Rouleau a célébré la messe devant une assistance nombreuse venue pour rendre un suprême hommage à cette moniale si grande dans sa petitesse volontaire.

Elle aura passé sans faire beaucoup de bruit. Mais pour ceux qui connaissent la valeur de la prière et des immolations consenties pour le salut des âmes, elle aura joué, dans l'économie providentielle, un rôle de tout premier plan. A ceux qui redoutent pour eux-mêmes la loi de la souffrance, cette vie faite de renoncement continuel aide à comprendre le mystère de la croix.

Ce mystère, en dépit de vingt siècles de christianisme, demeure inexplicable aux yeux mêmes de bien des chrétiens, pour qui la loi de pénitence et de mortification demeure à peu près lettre morte; ils ne rêvent que divertissements ou plaisirs, répugnent au moindre effort et, dès la plus légère épreuve, accusent Dieu de cruauté. A ceux-là, les vies mortifiées, crucifiées, comme le sont celles des Pauvres Clarisses, sont des vies nécessaires; elles opposent un nécessaire contrepoids à leur recherche effrénée des satisfactions sensuelles, à leur oubli du grand devoir de la prière.

Soeur Marie-Joseph-de-Jésus a compris le mystère de la souffrance. Elle l'a compris et l'a vécu toute sa vie. Mais si grande est la pureté que Dieu exige de ses élus, que nous n'hésitons pas à la recommander aux pieux suffrages de nos lecteurs.

(Extrait: "Bulletin paroissial"-août 1925).

La piété filiale s'incline émue au souvenir de la vénérée Fondatrice, emportant au ciel la joie de voir sa fondation solidement enracinée, et désormais sous la garde du Saint-Siège.

R. I. P.

La Vénérée Fondatrice en prière
au monument du Sacré-Coeur

La bénédiction de Son Excellence Mgr Langlois vient clôturer le premier quart de siècle

Les 10, 11, et 12 août 1927, les pauvres Clarisses de Valleyfield célébraient dans leur modeste petite chapelle, toute rayonnante dans sa parure de fête, et trop étroite pour contenir la nombreuse assistance qui s'y pressait, le 25^{ème} anniversaire de leur entrée dans leur monastère de sainte Claire. Pendant que de leurs coeurs, montaient vers Dieu leurs accents d'allégresse et de gratitude, la chaude et éloquente parole du R. P. Martin, O.F.M., évoquait devant le public, avec un intérêt palpitant les réminiscences de ces 25 années écoulées.

Le Prédicateur releva en termes émus l'admirable dévouement du clergé à l'égard des pauvres Recluses, et lui adressa, ainsi qu'à la population, dont la bienveillance et la sympathie du premier jour ne font que grandir avec le temps, un cordial et reconnaissant "Merci" au nom des Religieuses ainsi favorisées de leur généreuse et délicate charité de tous les instants. Au soir de ce premier jour, qui leur rappelait de si touchants souvenirs, au Salut du T. S. Sacrement, les pauvres Clarisses, derrière leur grille, firent monter vers l'Hostie sainte le Te Deum de l'action de grâces, pour toutes les faveurs reçues pendant ces premières années de leur fondation.

Le 2^{ème} jour fut consacré à exalter le grand bienfait de la vie contemplative. L'orateur sacré commentant ces paroles de la liturgie franciscaine: "Non sibi soli vivere sed aliis proficere vult Dei zelo doctus". — "Il n'a pas voulu vivre pour lui seul, mais il a voulu que d'autres retirent profit de sa vie", réfuta l'erreur de ceux qui taxent d'inutilité et de fainéantise cette vie de prière et d'immolation.



Vue générale du Monastère en 1927

Le 3ème jour redit la vie, les vertus et la gloire de sainte Claire.

Durant ce Triduum, les voûtes de la petite chapelle retentirent des chants mélodieux que les Demoiselles de la Paroisse de Bellerive, les Enfants de Marie de Valleyfield, les RR.SS. des SS.NN. de Jésus et de Marie, et quelques dévoués Séminaristes firent tour à tour entendre à la sainte Messe et au Salut du Très Saint-Sacrement qui eut lieu tous les jours, suivi de la vénération de la relique de sainte Claire.

Le jour de clôture revêtit une plus grande solennité. La présence du T. R. Père Ambroise, Provincial des Frères Mineurs et de son secrétaire, le R.P. Jean-Marie, valut aux pauvres Clarisses l'honneur inespéré d'une messe chantée avec diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, voulut bien dans sa condescendante bonté, rehausser l'éclat de ces fêtes, en assistant au trône. Ce fut une joie bien grande pour les Filles de sainte Claire de posséder leur premier Pasteur, et de recevoir de sa main paternelle une bénédiction jubilaire qui leur sera certainement un gage de bonheur et de prospérité futurs.

Il nous plaît d'ajouter que le petit grain de sénevé s'est développé. Elles étaient cinq, venues de Lourdes — trois sont allées recevoir leur récompense au ciel — et maintenant la ruche mystique compte 40 membres au service du Divin Epoux, et plusieurs aspirantes soupirent après une petite place dans le jardin fermé devenu trop étroit.

(Extrait: "Bulletin Paroissial"-1927).

Un essaim se détache de la ruche

“Au mois d’avril, notre humble monastère de Pauvres Dames, particulièrement béni pendant le premier quart de siècle de son existence chez nous avait atteint le degré d’amplitude qui appelle une fondation nouvelle.

Le vénérable diocèse de Québec fascinait depuis longtemps les Filles de sainte Claire. La Providence a réalisé une fois de plus la promesse faite à la Mère Fondatrice au couvent de Saint-Damien à Assise: EGO VOS SEMPER CUSTODIAM, et, par des circonstances imprévues, qui devaient laisser à plusieurs le bénéfice de l’initiative et de la charité, elle préparait au flanc de la colline qui monte du grand fleuve vers les premières pentes des Alléghanys, à la Rivière du Loup, les fondements d’un nouveau Monastère de Collettines.

Une dame charitable avait voulu léguer à son Archevêque sa maison et dépendances pour qu’une communauté de soeurs contemplatives vint s’y établir. Le choix fut tôt fait par l’Éminentissime et très regretté Cardinal Rouleau, et voilà pourquoi un essaim échappé de la ruche de Valleyfield est actuellement en pleine activité spirituelle, et continuera, Nous le savons, de prêcher par son exemple la pauvreté volontaire la plus parfaite, et à offrir au ciel en esprit de réparation et de prière les oeuvres sans nombre et sans éclat qui apaisent la juste colère de Dieu et éloignent de notre pays les fléaux que nous n’avons que trop mérités.

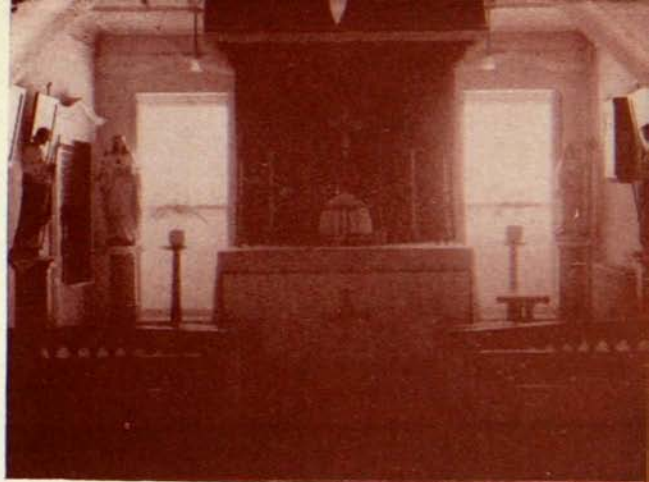
Aux pieuses fondatrices du nouveau couvent, nous avons souhaité et souhaitons encore comme à leur Maison-Mère les joies ineffables et les mérites promis à ceux qui abandonnent tout pour suivre Dieu seul.

(Mgr Langlois, Lettre Circulaire à son clergé, 25 décembre 1932).

Les fondatrices comprenaient la très révérende Mère Marie-Immaculée-du-Sacré-Coeur, abbesse, 5 moniales choristes et 2 religieuses externes.

Les espérances fondées sur la jeune communauté n’ont pas été déçues. Les sujets vinrent si nombreux frapper à la porte de cette Maison de prière et s’y réfugier, qu’après vingt ans d’existence, il fallut en élargir les murs.

La prochaine bénédiction du nouveau monastère de la filiale augmentera la joie du cinquantenaire.



La chapelle du monastère de la Rivière-du-Loup



Vue générale du monastère - 1952

Perfectionnement de l'oeuvre

La communauté étant parvenue à son normal développement, les lieux réguliers demandaient une certaine amélioration. La reconstruction de la chapelle mit la solution définitive au problème posé pour répondre aux exigences des lois canoniques.

Son Excellence Monseigneur Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, après avoir béni la pierre angulaire au printemps de 1939, peut en la fête du Christ-Roi, le 27 octobre de la même année, mettre de nouveau le sceau du ciel sur ce couronnement de la fondation. (Annales monastiques).



Sainte Colette de Corbie

Cinquième centenaire

1447 - 1947

Les 4, 5 et 6 mars dernier, il y eut grande allégresse au monastère des Clarisses de Valleyfield; c'était le 5ème centenaire du départ pour le Ciel de l'âme de sainte Colette de Corbie, illustre Réformatrice du Second Ordre.

Le Saint Siège appréciant à sa juste valeur l'oeuvre de sainte Colette et ses résultats cinq fois séculaires, a concédé à tous les Monastères colettains du monde, la faveur d'un Triduum solennel en son honneur, comprenant une indulgence plénière pour chaque jour et la faculté de célébrer toutes les messes d'une manière votive solennelle.

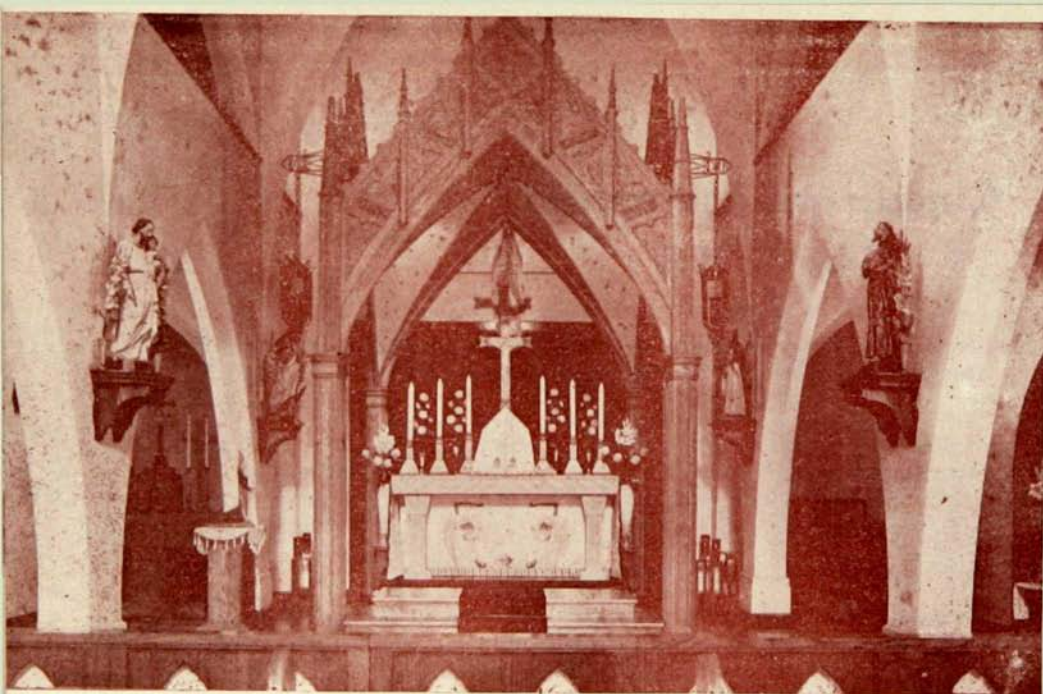
Valleyfield ne voulut pas être moins zélé que les autres villes de l'univers.

En conséquence, avec le concours du Séminaire et de la population, qui en ces jours manifesta de la façon la plus sympathique son admiration, sa charité et sa gratitude pour les Clarisses, durant trois jours, il y eut des fêtes qui furent un triomphe pour la sainte Réformatrice.

Le 4 mars, grand-messe et salut: le tout présidé par Messieurs les Chanoines de la Cathédrale, manifestant par ces fonctions célébrées en l'église conventuelle, leur estime singulière pour la Réformatrice et ses nobles filles.

Le 5 mars, changement de décor. C'était le T.R.P. Georges-Albert Laplante, Vicaire provincial des Frères Mineurs accompagné de ses fils, qui présida les fonctions sacrées de la deuxième journée. Le Premier Ordre disait donc au Second sa fraternelle gratitude pour l'aide apostolique qu'il lui a fourni dans ses prédications et oeuvres multiples.

Le 6 mars, ce fut encore plus touchant. Cette fois, c'était Son Exc. Mgr Langlois, l'Evêque du diocèse et le père du Monastère, qui vint dire à ses chères filles toute sa vive dilection dans le Christ-Jésus et sa reconnaissance pour les services multiples rendus à sa ville épiscopale et à son diocèse. Ce monastère n'a-t-il pas été une forteresse, où se



Le maître autel

La frise, copie d'un autel français du VI^{ème} siècle, porte douze colombes se hâtant dans leur course amoureuse vers leur amant éternel, leur Roi et Centre, le Christ désigné par le Chrismon nimbé.

Tout y est, dans une austère simplicité: la vigne et le blé rappellent qu'ils fourniront la matière de l'auguste sacrifice de la messe, le Trésor des trésors.

Les colombes chantent bien, par leur attitude sur l'autel, la vie des Clarisses s'offrant en holocauste quotidien en union avec leur Epoux le Christ, pour la gloire du Père et l'utilité de notre mère l'Eglise.

Inutile de dire que le triduum fut prêché par un R. P. Franciscain, le R. P. Germain-Marie, o.f.m., qui eut l'honneur de faire le panégyrique de sainte Colette entrevue sous trois angles: jeunesse admirable, recluse héroïque, réformatrice féconde.

(Extrait: "La revue franciscaine"-1947).

formèrent à une discipline austère des vaillantes, à l'instar de Judith, pour combattre par la pénitence et la prière les combats du Seigneur? N'a-t-il pas été une ruche d'abeilles virginales, qui en surabondance a suinté sur les âmes, le triple miel de l'oraison, de l'austérité purificatrice et d'une édification entraînant pour les âmes vivant dans le siècle?

Son Excellence fit plus. Le plus beau don qu'il put faire, c'était de consacrer le nouvel autel majeur de la chapelle, offert par une généreuse bienfaitrice du couvent.

Cet autel en granit, tiré d'une des carrières du diocèse, est un des plus beaux de la province de Québec. Surmonté d'un baldaquin en chêne, au ciel d'azur étoilé d'or, il repose sur quatre colonnes de granit, à la face représentant une branche de vigne, et aux chapiteaux, trois épis de blé l'ornent gracieusement.



Prise d'Habit d'une japonaise

L'effort missionnaire dans le sillage du 5ème centenaire

Pour répondre au désir du Très Saint Père et à l'appel de la jeunesse japonaise, la communauté détache un autre rameau en faveur de l'Eglise d'Orient et en fait hommage à sainte Colette sa glorieuse Réformatrice.

Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield vient présider le chant de l'itinéraire au monastère. Monseigneur approuve officiellement le choix qui est fait de la Très Révérende Mère Marie-de-Jésus, Mercille (nièce de Monseigneur Emard) comme abbesse et la déclare investie de tous les pouvoirs attachés à l'exercice de sa charge. Son Excellence confirme également la nomination de ses trois compagnes.

Suit un extrait de l'allocution de Son Excellence à la Cathédrale, le jour même du départ des fondatrices le 30 juillet 1947.

“ . . . Vous avez bien voulu que le dernier point de contact eut lieu dans l'église cathédrale de Valleyfield; c'est un acte de délicatesse, une bénédiction, un présage de sécurité pour le voyage; cet acte, c'est encore un geste de fidélité envers l'Eglise, un acte de foi en son universalité, puisque, en route pour le diocèse du Japon, vous partez de l'église du diocèse de Valleyfield.

De cette heureuse idée, je vous félicite et je m'associe à votre joie, en ce moment, bien que la mienne soit mêlée de tristesse.

Mes chers Frères, nous vivons en ce moment, une page émouvante d'histoire de l'Eglise, et il faudrait, si le temps le permettait, parcourir les principaux postes des missionnaires à qui nous devons la foi; il faudrait remonter jusqu'à Abraham à qui Dieu a dit: "Viens dans la terre que je te montrerai". Jusqu'à l'appel de Mgr Leblanc, l'artisan de la fondation du monastère qui va s'ouvrir. Le geste qui va s'accomplir, c'est celui des apôtres qui s'en allèrent sur l'ordre du Maître: "Allez, enseignez toutes les nations."

La moisson est prête en Orient, et les Soeurs qui partent vont trouver là-bas, des âmes qui les attendent.

Soyez remerciés, vous tous qui avez voulu contribuer à l'oeuvre de nos Clarisses. Votre sympathique présence ici, fait votre éloge. Sachez bien que votre persévérance à verser votre argent dans leur banque vous vaudra toujours prières et bienfaits.

Mes Révérendes Mères, je vous dis "adieu" . . . Mon prédécesseur, en 1902, ouvrait ses bras pour vous recevoir, je vous les ouvre pour vous laisser partir; y a-t-il contradiction entre nous deux? Non pas — votre ruche doit essaimer et produire plus loin le miel médécinal dont les âmes ont besoin.

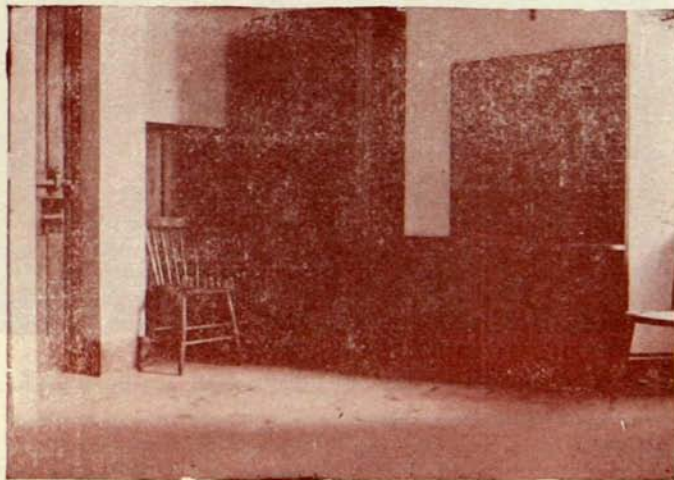
Allez, mes chères Soeurs, à la suite de votre Abbesse; qu'elle vous ouvre les voies et vous, ses compagnes, soyez-lui des coopératrices fidèles. N'apportez rien de votre personne humaine; remplissez votre coeur de Dieu; remettez à la Providence votre santé, la nourriture, le vêtement. Si la Providence habille le lis des champs, pensez que Dieu s'occupera de vous.

En vous donnant ma dernière bénédiction, je souhaite que nous puissions nous rencontrer un jour, là-haut, parmi les Saints du Paradis.

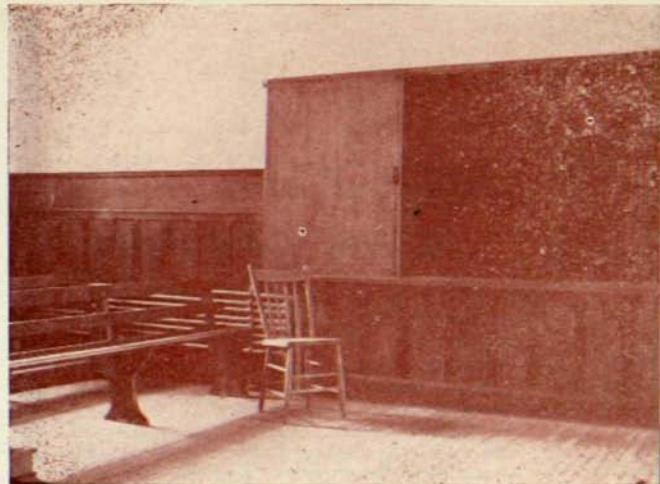
La nouvelle communauté put célébrer sous la présidence de Son Excellence Mgr Pierre Doi, Archevêque de Tokyo, la clôture de l'année cinq fois centenaire, dans le premier St-Damien japonais.

Depuis, le ciel ne cesse de veiller sur l'oeuvre lointaine: elle compte huit nouveaux sujets pour chanter l'hymne de l'action de grâces de son premier lustre d'existence.

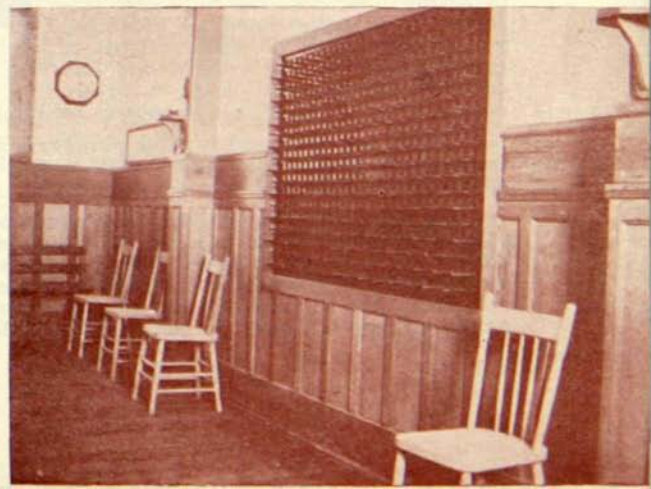
**Ici, l'on accueille les visiteurs et
reçoit les sollicitations de prières**



Le tour et le petit parloir



Le parloir (à l'intérieur)



Le parloir (à l'extérieur)

Jubilé d'or d'une fondatrice

Le 5 novembre 1949, la communauté des Pauvres Clarisses de Valleyfield est en liesse ! En effet, ce jour-là, la Très Révérende Mère Marie Saint-Paul-de-Jésus, abbesse, célébrait ses noces d'or de profession religieuse: 50 ans passés au "jardin de Ste Claire", c'est-à-dire 50 ans de vie de prière, de recueillement, de sacrifice et de pauvreté pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

L'événement mérite d'être souligné et connu de tous les enfants de saint François.

La cérémonie du Jubilé, — déjà si grandiose et si touchante d'après le cérémonial franciscain revêt un cachet particulier, car les rites jubilaires accomplis à la grille claustrale accompagnent ceux encore plus solennels de la messe pontificale, célébrée par Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, en l'honneur de l'Immaculée-Conception, titulaire du monastère.

L'autel majeur avec son baldaquin et ses sculptures du VI^{ème} siècle, est sobrement, mais artistiquement orné de fleurs. Les tentures peintes à la main, les vêtements sacrés faits au monastère, la décoration de la chapelle: tout révèle le goût exquis et les sentiments pieux des religieuses...

Au cours de la messe, Mgr l'Evêque a pour prêtre assistant: M. le Chan. O. Bissonnette, curé de Beauharnois; pour diacres d'honneur: MM. les Chan. St-Aubin, curé de Bellerive et H. Julien, curé du Sacré-Coeur (Valleyfield); pour diacres d'office: le R. P. Germain-M., O.F.M., délégué du T. R. Père Provincial, O.F.M. et le R. P. Bathélémy Héroux, O.F.M., ex-vice général et vice-commissaire de Terre-Sainte; pour cérémoniaire: M. l'abbé E. Théorêt. Au chœur, on remarque Son Exc. Mgr P. Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield et Mgr A. Leblanc, O.F.M., ex-préfet apostolique au Japon; de nombreux représentants du clergé séculier, des Pères franciscains et capucins, des religieuses de diverses communautés



Grille du chœur des Moniales

l'Immaculée-Conception, titulaire du monastère.



Choeur de Moniales

le monde, depuis la Palestine en passant par l'Italie et la France.

Enfin, à la suite des Vêpres solennelles et du Salut du **S.** Sacrement, présidés par Son Exc. Mgr Caza, Mère Marie Saint Paul-de-Jésus reçoit dans l'intimité du cloître, l'hommage reconnaissant et affectueux de ses filles bien-aimées qui lui présentèrent en plus d'une "Plaque commémorative" un "Bouquet Spirituel" de messes qui seront célébrées en action de grâces pour ses 50 années consacrées à Dieu.

Les heureux témoins de ce Jubilé d'or conserveront à ja mais le doux souvenir de la joie profonde éprouvée et des grâces reçues en ce jour.

se joignent aussi à la fête; la population de la ville tient aussi à y participer en contribuant largement à la quête organisée pour les besoins du monastère.

Après la rénovation des vœux de la très Révérende Mère, le sermon de circonstance est prononcé par le R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.

Puis la fête se continue par l'offrande des vœux et souhaits, exécutée en trois séances; à l'issue de la messe, ce sont les fidèles qui se massent à la grille du choeur pour saluer personnellement la vénérée jubilaire; après le dîner, ce sont les membres du clergé qui viennent offrir leurs vœux par l'intermédiaire de Son Exc. Mgr Langlois; il remet à la Révérende Mère, une bénédiction du Saint Père et un télégramme de la Délégation Apostolique. En termes émus et simples, la Mère Abbesse exprime son bonheur et sa gratitude pour toutes les délicatesses dont elle est l'objet et mentionne les nombreux témoignages qui lui sont parvenus d'un peu par tout

(Extrait: Revue franciscaine-50).

La houlette monastique compte 25 ans

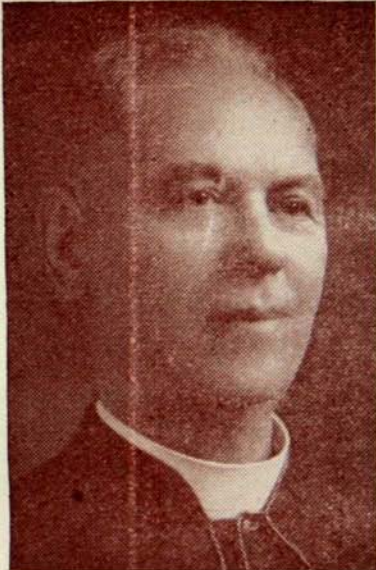
Le 5 septembre 1951, une messe d'action de grâces célébrée au monastère par Son Excellence Monseigneur Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, souligne le 25ème anniversaire d'élection de la Très Révérende Mère Marie Saint-Paul-de-Jésus, comme seconde abbesse de la communauté. Monseigneur Ambroise Leblanc, O.F.M., ex-préfet d'Urawa (Japon), Monsieur le Chanoine P.-Joseph Bourget, aumônier de la communauté et plusieurs autres membres du clergé assistent au chœur.

AU SOIR DU CINQUANTENAIRE

Deux survivantes des cinq pionnières de la fondation canadienne recueillent les premiers fruits de la semence de 1902. Ce sont: la Très Révérende Mère Marie Saint-Paul-de-Jésus, abbesse depuis 27 ans, et la Révérende Mère Marie-Madeleine-de-Jésus, vicaire pendant 25 ans.

Cette dernière, du diocèse de Montpellier (France), partie novice choriste du monastère de Lourdes, se dévoua deux ans et demi à la formation des soeurs externes. Son jubilé sera ainsi retardé en raison du sacrifice de sa profession qui n'eut lieu au cloître qu'après l'émission des voeux d'une religieuse compétente, pouvant la remplacer, et nous nommons la chère Soeur Marie-Claire de si regrettée mémoire.

Pour clore cet aperçu historique, une troisième fondation vient ajouter un autre fleuron à la gloire de sainte Claire. Dans les rayons lumineux du VIIe centenaire de sa glorieuse mort, la silhouette de ce cloître séraphique projette déjà son ombre sur le diocèse de Sherbrooke, grâce à la bienveillante protection de son très digne Pasteur, Monseigneur l'Archevêque George Cabana.



Monsieur le Chan. P.-J. Bourget,
Aumônier de la communauté

Une visite à l'aumônerie

Pour compléter la série des admirables attentions divines dans le cadre de notre histoire monastique, surgit l'aumônerie à titre résidentiel.

Érigée en 1935, elle est un fruit de la vigilante bonté de notre vénéré Père et Premier Pasteur à l'égard de ses enfants du cloître.

Son Excellence Monseigneur Joseph-Alfred Langlois attitra à cette fin le presbytère de l'ancienne église de Bellerive.

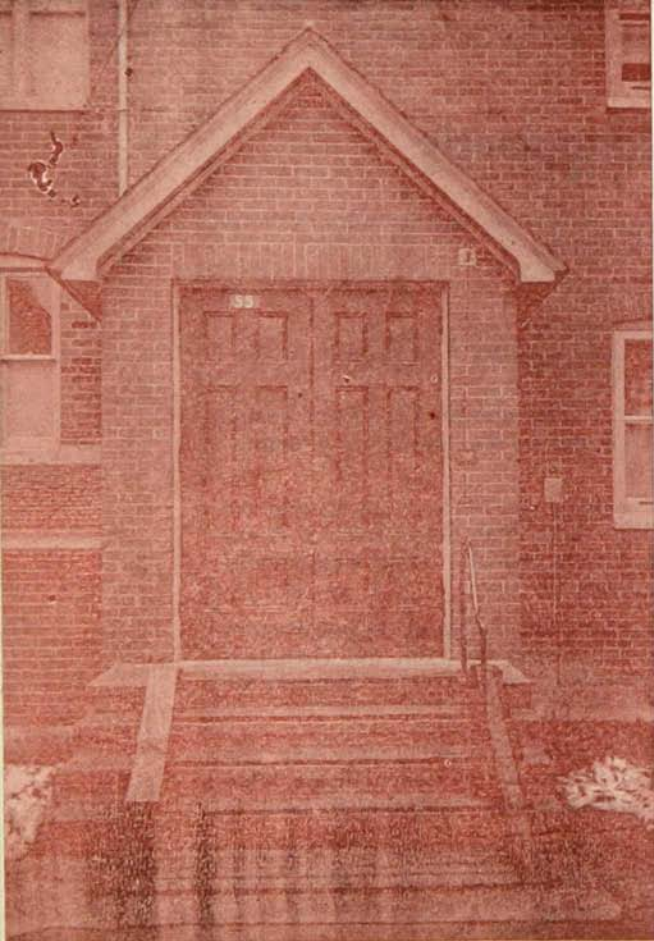
Ce bienfaisant service religieux vient ajouter un solide anneau à la longue chaîne des admirables chapelains qui pendant trente-trois ans se sont prodigués à Sainte-Claire.

Le premier titulaire fut Monsieur l'abbé Joseph-Albert Derome qui remplit cet office durant un an et quelques mois, laissant l'impression d'un prêtre selon le Coeur de Dieu, d'une âme profondément surnaturelle et d'un homme d'une remarquable distinction.

Pour lui succéder, la Providence découvrit à l'Autorité diocésaine un bon Pasteur dans la personne de Monsieur le Chanoine Pierre-Joseph Bourget, qui cheminait depuis quarante-quatre ans dans les sentiers héroïques de la réserve indienne de Saint-Régis.

Ce vaillant apôtre du Christ, devenu notre vénérable aumônier ne cesse d'édifier la communauté par une piété exemplaire, une dignité impeccable dans l'exercice de ses fonctions liturgiques et une ponctualité à toute épreuve. Malgré son grand âge, ses conférences hebdomadaires vraiment pratiques sont un stimulant pour le progrès des âmes confiées à son zèle sacerdotal.

Qu'il plaise à ce Père vénéré, d'agréer ici l'expression de notre religieuse estime et de notre reconnaissance la plus profonde.



Porte d'entrée du Monastère avec "son appareil de sonnerie antique"

Un coup d'oeil chez les soeurs Clarisses externes

Les religieuses externes vivent sous l'obédience d'une même autorité avec leurs soeurs du cloître, participant comme elles à tous les privilèges spirituels de l'ordre franciscain.

Leur législation, par la pénitence et de nombreux exercices de piété leur fournit d'amples moyens de sanctification. Ces religieuses prononcent les voeux simples et perpétuels, mais n'entrent pas dans la clôture, excepté dans certaines occasions extraordinaires.

Elles ont obtenu du Saint-Siège, par une faveur insigne, d'être rattachées directement au Second Ordre.



Le guichet où s'échangent les intentions recommandées et l'assurance de prières



Les anges gardiens du monastère

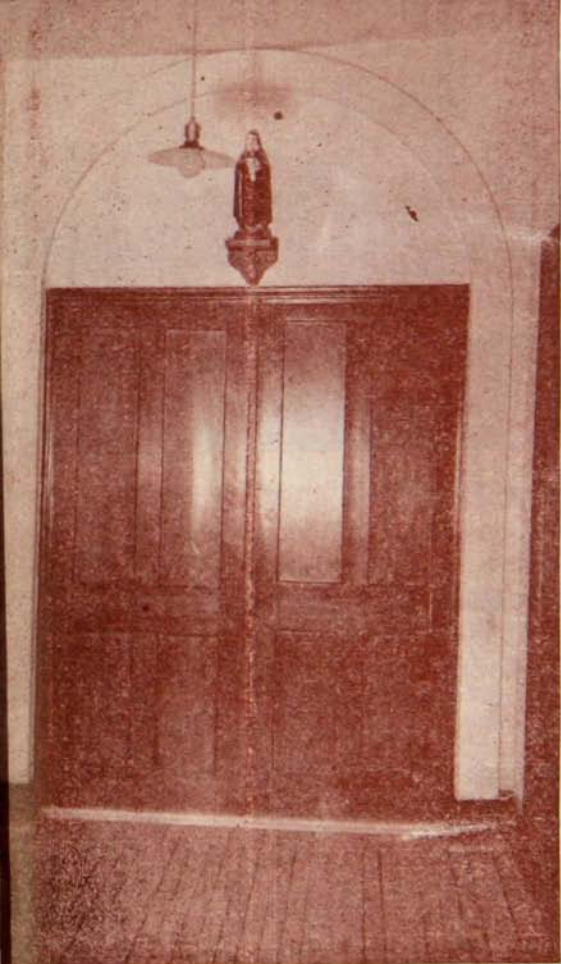
Anges gardiens de la communauté, est-il dit avec raison dans leurs constitutions, les religieuses externes ont pour principale occupation de veiller au bon fonctionnement du monastère à l'extérieur, soit à la porterie ou à la chapelle.

Dans les affaires qu'il faut traiter en dehors de l'enceinte monacale, ces dévouées religieuses deviennent les messagères de la communauté.

Tout en traitant des intérêts de leur monastère, elles se font porteuses de paix, de consolation et de joie auprès des personnes qu'elles approchent, à l'exemple de saint François et suivant les sages directives de sainte Claire.



Le petit parloir extérieur, lieu bien connu des visiteurs et le tour (vu de l'extérieur) qui reçoit le pain de l'aumône



Portes du cloître ne s'ouvrant que par l'intérieur



1902 Mémorial 1952

1902 — Fondation du premier monastère de l'ordre de sainte Claire en terre canadienne à Valleyfield.

17 avril — Messe, communion et consécration des Mères Fondatrices à la grotte de Lourdes, et départ du Monastère.

26 avril — Arrivée à Valleyfield. Construction du premier monastère.

Mai — Nomination de M. l'abbé T. Théorêt, Curé de Notre-Dame de Bellerive, et par le fait même, premier aumônier de la Communauté.

10 août — Entrée officielle des Fondatrices dans leur premier monastère.

1904 — 14 août — Profession de la première clarisse canadienne, Soeur Marie Cécile-de-Jésus, et de la première tourière, Soeur Marie Claire-du-Sacré-Coeur.

20 août — Entrée au cloître de Mère Marie Madeleine-de-Jésus, novice choriste du monastère de Lourdes, fondatrice des Soeurs Tourières.

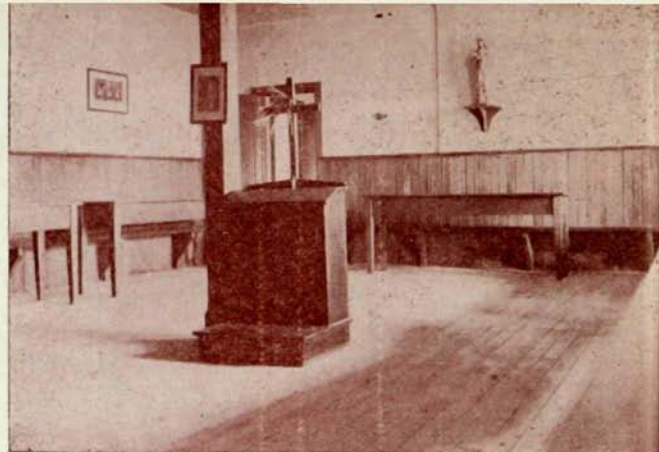
16 novembre — Profession de Mère Marie Madeleine-de-Jésus.

1905 — 7 mai — Bénédiction de la cloche capitulaire. Elle reçoit les noms de: Joseph-Médard, Marie-des-Anges, Mathilde, Augustine. Parrain et Marraine, M. et Mme Médard Emard.

1907 — Construction du grand monastère.

24 novembre — Bénédiction.

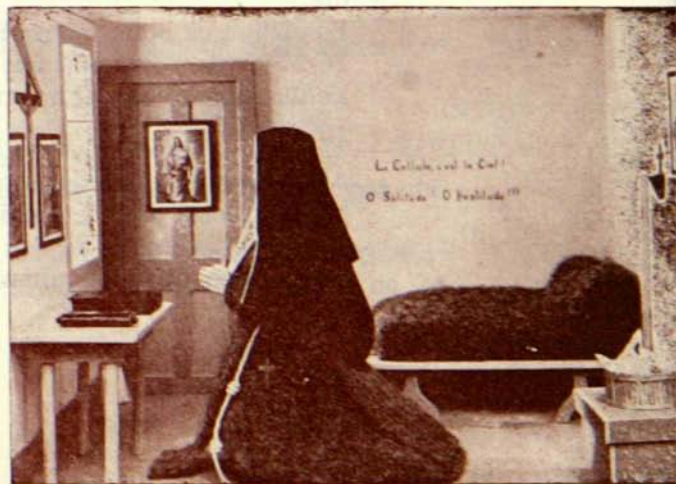
1908 — 6 janvier — Entrée dans le monastère.



La table du Seigneur où l'on sert le pain de la charité

- 1910 — 28 avril — Décès de Mère Marie-de-Jésus, co-fondatrice.
- 1911 — 16 septembre — Jubilé d'argent de la profession de la très révérende Mère Marie Joseph-de-Jésus, abbesse et fondatrice.
- 1912 — 18-19 mars — Fête du VIIe centenaire de la fondation de l'Ordre de Sainte Claire.
Bénédiction de la première chapelle et première messe dans la dite chapelle.
12 août — Ouverture de la chapelle au culte.
Bénédiction des statues, des chemins de croix de la chapelle et du chœur des Moniales.
- 1913 — 15 août — Bénédiction de la cloche conventuelle.
- 1914 — 15 août — Bénédiction du cimetière, du premier crucifix du Calvaire, et du cloître extérieur.
- 1916 — 4 août — Décès du Bon Père Frédéric, O.F.M.
12 août — Bénédiction du monument du Sacré-Coeur et de la Grotte de Lourdes au jardin.
- 1919 — 26 juillet — Décès de Mère Marie St-François-des-Cinq-Plaies, co-fondatrice.
- 1921 — Construction du mur de clôture.
- 1922 — 3 juin — Nomination de Sa Grandeur Mgr Emard, notre Père et Fondateur, au siège archiépiscopal d'Ottawa.
- 1923 — 22 mai — Sacre de notre nouveau Pasteur, Sa Grandeur Mgr Rouleau.
- 1924 — 3 septembre — Bénédiction du monument de saint Joseph.
5 novembre — Jubilé d'argent de la profession religieuse de la révérende Mère Saint-Paul-de-Jésus, vicaire.
- 1925 — 30 mai — Passage de la communauté des voeux simples aux voeux solennels.
8 juillet — Décès de la très révérende Mère Marie-Joseph-de-Jésus, abbesse et fondatrice.
5 septembre — Election de la très révérende Mère Marie-Saint-Paul-de-Jésus, co-fondatrice et deuxième abbesse.

O solitude ! O douce béatitude !

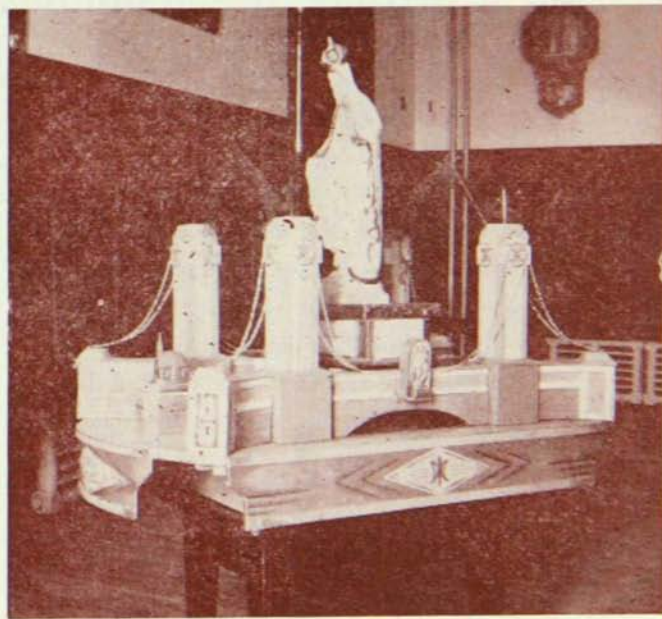


- 1926 — 2, 3 et 4 octobre — Triduum à l'occasion du VII centenaire de la mort de notre Séraphique Père saint François.
12 novembre — Intronisation de Sa Grandeur Mgr J.-A. Langlois au diocèse de Valleyfield.
- 1927 — 28 mars — Décès de Mgr J.-M. Emard, notre Père et Fondateur.
Nouvel agrandissement du monastère devant servir pour le Noviciat, la buanderie et dépendances des Soeurs Tourières.
- 1929 — 16 novembre — Jubilé d'argent de profession religieuse de révérende Mère Marie-Madeleine-de-Jésus, Vicaire.
- 1931 — 11 mai — Bénédiction du monument de N.P.S. François.
12 octobre — Départ de deux Soeurs Tourières en vue de la fondation de Rivière du Loup, Soeur Marie-des-Séraphins et Soeur Marie Marthe.
- 1932 — 6 mars — Revision des Constitutions de Sainte Colette, sous le règne de Pie XI, et présentation de celles-ci par le T. R. Père Bonaventure Marrani, O.F.M., Ministre Général de l'Ordre.
Fondation de notre monastère de Rivière du Loup.
26-27 avril — Nomination de la première Abbesse, la très révérende Mère Marie-Immaculée-du-Sacré-Coeur, (Lapierre) et le départ des six fondatrices.
- 1935 — 23 juin — Reposoir de la Fête-Dieu au monastère.
Allongement du monastère sur le côté du jardin devant servir d'infirmierie, de salle capitulaire, de local pour le secrétariat et de sacristie.
23 juillet — Entrée de Son Eminence le Cardinal Villeneuve dans le cloître.
Nomination de notre premier Aumônier en titre, Monsieur l'abbé J.-A. Derome.

- 1937 — 21 mai — Décès de Monsieur l'Abbé J.-A. Derome, notre aumônier.
Août — Nomination de Monsieur le Chanoine P.-J. Bourget, aumônier de la communauté.
- 1939 — Construction de la Chapelle actuelle et des parloirs.
29 octobre — Bénédiction par Mgr Langlois.
- 1943 — 13 juillet — Bénédiction d'un nouveau Calvaire au Cimetière.
3 septembre — Jubilé d'Or Sacerdotal de Monsieur le Chanoine P.-J. Bourget, notre Père Aumônier.
10 septembre — Approbation du Coutumier.
- 1946 — 6 mars — Distribution du Coutumier à la communauté par la Très Révérende Mère Marie Saint Paul-de-Jésus, abbesse.
14 juillet — La Très Révérende Mère Marie Saint Paul-de-Jésus, et son discrétore accepte de faire la fondation au Japon, à Tokyo.
11 août — Bénédiction de la statue de notre Mère sainte Claire pour le monument du jardin par Son Excellence Mgr Langlois.
12 août — Bénédiction des statues de notre Père saint François et de notre Mère sainte Colette de la façade de la chapelle.
- 1947 — 6 mars — Fête du Cinquième Centenaire de la mort de notre Mère sainte Colette.
Consécration du Maître-autel par Son Excellence Mgr Langlois.
Congrès Marial d'Ottawa et Exposition Missionnaire, la communauté y figurait par un kiosque illustrant la vie d'une clarisse.
29-30 juillet — Fondation de notre monastère de Tokyo, Japon. Cérémonie de départ. Nomination de la première abbesse, la très révérende Mère Marie-de-Jésus (Mercille) et de ses trois compagnes.

- 1948 — 30 mai — Reposoir de la Fête-Dieu au monastère.
Approbation du Rituel.
19 octobre — Le Sacre de Son Excellence Mgr Percival Caza, évêque titulaire d'Albule, auxiliaire de Monseigneur l'Evêque de Valleyfield.
- 1949 — 5 novembre — Jubilé d'Or de la profession religieuse de la Très Révérende Mère Marie Saint Paul-de-Jésus, abbesse et co-fondatrice.
- 1950 — 30 mai — Jubilé d'argent des voeux solennels de la Très Révérende Mère Marie Saint Paul-de-Jésus, abbesse, et de quatorze moniales.
26 juillet — Arrivée de Notre-Dame du Sourire, la Vierge pèlerine des Buissonnets canadiens, pour une station de trois mois au milieu de ses enfants qui l'accueillent avec piété et amour.
4 septembre — Cérémonie de départ de deux nouvelles Missionnaires pour notre monastère de Tokyo, Japon.
5 septembre — Jubilé d'argent d'abbatiate de la Très Révérende Mère Marie Saint Paul-de-Jésus.
23 septembre — Fête du 1er centenaire de l'Invention du Corps de sainte Claire d'Assise.
Promulgation par S.S. Pie XII de l'Encyclique "Sponsa Christi" pour les Religieuses des communautés contemplatives.

Le cloître extérieur



Le brancard des processions



Très Rév. Mère Marie-Joseph-de-Jésus,
fondatrice et première abbesse au pied
du monument de saint Joseph au jardin.

**La gratitude des moniales
offre**

aux augustes Pasteurs

au clergé du diocèse

à monsieur le Supérieur et au personnel du Séminaire

au digne curé de la paroisse

au vénérable aumônier de la communauté

aux anciens chapelains

au Premier Ordre

à tous les tertiaires de Valleyfield

aux diverses associations de bienfaisance

aux bienfaiteurs spirituels et temporels

aux familles des religieuses

cet écrin souvenir

où brille leur inlassable charité



C'est pour nous un devoir et une joie de réitérer à chaque famille qui a contribué à nous fournir le pain quotidien durant ce demi-siècle écoulé, l'as-Dans la lumière qui couronne ce passé tout enveloppé de bénédictions mariales, nous levons vers de nouvelles perspectives, un regard débordant de filiale confiance.

Ces innombrables faveurs de la douce Vierge de Massabielle qui guida notre frêle nacelle des bords du Gave aux Belles-Rives du Saint-François, pour y arborer l'étendard de sainte Claire comme il flottait à Lourdes, nous demeurent un gage de maternelle protection pour l'avenir.

A la vue de cette oeuvre qui proclame bien haut la Munificence divine, nous songeons à la charité qui l'a si admirablement secondée. surance que notre prière constante montera vers le ciel, afin de supplier le Divin Rémunérateur de tous dons, de bien vouloir, être Lui-même, ici-bas et là-haut, leur "immortelle récompense".

Nous fermons alors cet humble recueil de réminiscences claustrales des cinquante années écoulées depuis notre retour sur le sol natal, "par un tribut de gloire" emprunté à la liturgie de la Sainte Eglise, dans sa prière matinale:

"Au Roi des siècles, Immortel et invisible,
Au seul Dieu,
Honneur et gloire
Dans les siècles des siècles !

Soeur Marie-Saint-Paul-de-Jésus, M.C.C., abbess

Statistiques 1952

Monastère de Valleyfield

35 moniales professes	11 défunes
2 novices	
3 postulantes	
9 professes externes	3 défunes
1 postulante	
—	
50	

Monastère de Rivière du Loup

16 moniales professes	2 défunes
1 postulante	
8 professes externes	
—	
25	

Monastère de Tokyo (Japon)

7 moniales professes
3 novices
2 postulantes
—
12

Le GRAIN DE SENEVE a produit une ramure de 103 sujets dont 76 sont entrés au Monastère de Valleyfield. DEO GRATIAS!



Table des matières

Historique de l'Ordre	13
Départ des Fondatrices de Lourdes, leur arrivée à Valleyfield	15
Accueil de Mère Léonie	18
Le Séminaire hospitalier	19
L'entrée officielle au petit monastère	20
Bienveillance de Mgr Emard	21
L'Oeuvre croît	23
Lumineuse nuit	24
Elle s'appelle Cécile	25
Bénédictioin du cimetière et du cloître	26
Intronisation du Sacré-Coeur au jardin	27
Emission des voeux solennels	28
La croix consolide l'oeuvre	30
Le premier quart de siècle	31
Un essaim se détache de la ruche	33
Perfectionnement de l'Oeuvre	34
Cinquième centenaire et consécration du Maître-Autel	35
L'effort missionnaire	37
Parloir et grille	39
Jubilé d'or d'une fondatrice	40
La houlette monastique compte 25 ans	42
Au soir du cinquantenaire	42
Une visite à l'aumônerie	43
Un coup d'oeil chez les Soeurs Externes	44
Mémorial, 1902 - 1952	46
La gratitude des Moniales	52
Epilogue	53
Statistiques	54

Table des matières

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Cet Album-Souvenir imprimé par le
"Salaberry" de Valleyfield, est dû à
la gracieuseté des Fraternités du
Tiers-Ordre de la Ville.

BNQ



000 380 649

